

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 56 (1976)
Heft: 2

Artikel: Le Massif Central : un nouveau modèle de développement
Autor: Gory, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887463>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Massif Central : un nouveau modèle de développement

Situé au cœur de la France, le Massif Central représente 1/8 du territoire français, soit 78 500 km². Il englobe deux régions de « programme » l'Auvergne et le Limousin, ainsi que dix départements en totalité (Lot, Aveyron, Lozère), ou en partie (Tarn, Aude, Hérault, Gard, Ardèche, Loire, Rhône).

Par son relief et son climat, le Massif Central constitue une réserve d'espace naturel ; ce potentiel de nature, aux paysages souvent grandioses, offre d'importantes possibilités pour le développement des activités. Cinq cent mille habitants vivent dans une centaine de petites villes de vingt mille habitants en moyenne assez bien réparties sur l'ensemble du Massif Central ; cinq cent mille autres vivent dans les seize villes moyennes de vingt à cent mille habitants. Ces centres constituent les points forts de l'armature urbaine et sont dans la majorité des cas des préfectures de département aux fonctions diversifiées.

D'importantes mutations ont affecté l'économie du Massif Central au cours des dix dernières années.

L'agriculture a connu des transformations structurelles et technologiques des plus intenses ; le Massif Central est aujourd'hui un des grands fournisseurs de bétail, de viande et de produits laitiers de la CEE.

L'industrie met progressivement à profit les importantes disponibilités de main-d'œuvre libérées par la restructuration des secteurs agricoles et miniers.

Avec le développement industriel et l'urbanisation croissante de la population, le secteur tertiaire s'est fortement développé en s'adaptant aux nouvelles conditions économiques. Cette évolution a été marquée par l'installation à Clermont-Ferrand et à Limoges de filiales et de succursales d'entreprises parisiennes.

La localisation géographique de l'industrie se caractérise par la présence de concentrations industrielles autour des deux capitales régionales mais aussi par l'existence d'activités dispersées autour des petites villes et des villes moyennes qui constituent l'une des originalités de la région. Cette dispersion s'est faite en fonction des ressources naturelles et des traditions artisanales existantes ; elle est aussi liée à l'influence exercée par les grandes agglomérations de la périphérie (activités de sous-traitance avec Lyon).

La volonté des habitants du Massif Central de rester dans leur région, doit permettre à de nouvelles activités industrielles de résoudre favorablement leurs problèmes d'emplois. Si la formation de base et la qualification technique sont plus développées en milieu urbain qu'en milieu rural, les ruraux se distinguent par la ténacité dans leur travail et l'amour de ce qui est bien fait.

Dans sa recherche d'un nouveau modèle de développement, le Massif Central cherche un second souffle et s'ouvre aux initiatives extérieures dans la mesure où celles-ci sont en harmonie avec ses aspirations. Pays neuf sous certains de ses aspects, le Massif Central offre des possibilités variées pour toute entreprise novatrice. L'industriel, compte tenu de ses caractères spécifiques et de ses perspectives d'évolution, peut offrir un terrain privilégié pour réaliser une expérience en ce sens.

— Un tissu industriel diversifié.

Pour certaines activités, telles les cuirs et peaux, le bois et l'ameublement ou le textile, qui sont des activités traditionnelles pour la région, le Massif Central occupe une place importante dans l'industrie française. Pour d'autres, telle la branche chimie avec les productions de caoutchouc, d'amiante et les produits pharmaceutiques, le Massif Central a une place de leader. Dans les autres branches d'activités et en particulier celles de production de biens d'équipements, le Massif Central tient une position nettement moins favorable.

Depuis une dizaine d'années, une diversification apparaît avec le développement des industries électriques et électroniques.

Par ailleurs, les industries agricoles et alimentaires se développent.

— Des expériences réussies.

Des expériences réussies montrent que des créneaux sont disponibles soit par la création d'un nouveau secteur d'activité, soit par la relance d'activités traditionnelles endormies telle la fabrication de produits pharmaceutiques ; enfin par la transformation d'activités anciennes telles que l'extrusion des matières plastiques et la construction automobile à partir de petites industries mécaniques.

— Le champ est largement ouvert à toute initiative novatrice.

Un exemple est celle qui a été réalisée dans la région de Limoges où la production est éclatée entre une dizaine d'ateliers installés dans des petits bourgs ruraux situés à moins de 100 km.

L'orientation du Massif Central vers un nouveau modèle d'industrialisation est déjà devenu exemplaire en France. Pour conforter ce mouvement, les Régions intéressées ont décidé d'apporter leur soutien aux initiatives qui se feraient jour pour développer les petites et moyennes industries dans les secteurs électriques et électroniques sur l'ensemble de la zone, l'industrie pharmaceutique spécialement en Auvergne, le secteur des matières plas-

winterthur assurances

Sociétés Suisses d'Assurances
Entreprises privées régies par le Décret-Loi
du 14 Juin 1938

automobile

incendie

risques divers

transports

crédits commerciaux

toutes assurances

en cas de décès et en cas de vie

retraites revalorisables

assurances collectives

du personnel des entreprises

Direction pour la France

102, quartier Boieldieu, 92 800 PUTEAUX

Adresse postale : TOUR WINTERTHUR

Cedex n° 18 - 92 085 PARIS LA DÉFENSE

Tél. 776-70.00

Télex Suisasu 620-536 F

AU CŒUR DE LA FRANCE

— à 230 km de Paris par A6 et N7

— à 240 km de Lyon

LA NIÈVRE VOUS ATTEND

● **Main-d'œuvre qualifiée**

● **6 Zones Industrielles**

- à Cosne-Cours-sur-Loire
- à Clamecy
- à La Charité-sur-Loire
- Sougy-sur-Loire (Decize)
- Nevers Saint-Éloi
- Varennes-Vauzelles

Primes de développement régional pour les
Zones de Nevers et Varennes-Vauzelles.

● **Environnement industriel équilibré**

● **Moyens de communications**

- voie ferrée
- canal
- routes
- aérodromes.

● **Équipements socio-culturels complets**

● **Installations sportives diverses et variées**

- Plans d'eau - Golf - Manèges équestres - etc.

A LA PORTE DU MORVAN, DE SES LACS, DE SES
FORÊTS ET DES VASTES PRAIRIES DU NIVERNAIS...

IMPLANTEZ-VOUS DANS UN PAYS OU IL FAIT BON VIVRE

S'adresser à :

Comité d'Expansion et de Productivité de la Nièvre
Résidence Carnot
1, avenue du Général-de-Gaulle, 58007 NEVERS
Tél. (86) 61-55-88

Le Petit Prince

INTERNAT MIXTE de 7 à 14 ans

Enseignement primaire

(sur les bords du Lac Léman)

1898 St GINGOLPH (Suisse)

025. 7.59.34

TRANSPORTS INTERNATIONAUX FRANÇOIS LACOMBE

Commissionnaire en Douane agréé n° 2746

**GROUPAGES TOUTES DIRECTIONS
TRANSPORTS ROUTIERS**

**BELLEGARDE (01202), Avenue Saint-Exupéry, Zone
industrielle, Tél. : 105**

**GOUSSAINVILLE (95190), Z. I., Rue Robert-Moinon,
Tél. : 985-45-91**

LYON (7^e), 36, rue Clément-Marot, Tél. : 69-15-45

CORRESPONDANTS dans les principales villes de Suisse

tiques en Haute-Loire, les IAA et les industries du bois sur l'ensemble de la zone, l'extraction et la première transformation de l'uranium, les industries.

Le choix d'une localisation est très ouvert

- 800 hectares de terrain sont immédiatement disponibles sur une centaine de zones industrielles situées à la périphérie des principales villes, de superficies très variables (5 à 150 hectares), disposant d'une gamme d'équipements diversifiés, déjà partiellement occupées par des entreprises dynamiques; les prix varient de 6 à 30 F le m² selon les équipements proposés, la situation géographique et les aides consenties par l'Etat au profit des zones situées dans les régions les plus défavorisées,
- une implantation en milieu rural est également possible car les collectivités locales et les pouvoirs publics souhaitent favoriser ce type d'opération en mettant à la disposition des industriels des bâtiments sous la forme d'usines relais louées à l'industriel, en utilisant des locaux inoccupés, ou en proposant de petits ateliers ruraux.

Des structures d'accueil

Localement, des structures d'accueil spécialisées vous permettent de monter un projet « sur mesure », en vous fournissant les informations nécessaires, en vous apportant leur concours, en assurant pour vous le suivi de votre projet.

Les Chambres consulaires, les Syndicats professionnels, les Comités d'Expansion économique et les Associations locales de développement qui existent dans chaque département, vous permettent d'effectuer dans les meilleures conditions les études préalables à votre implantation.

Les Sociétés de développement régional (SODECCO, SODLER, TOFINSO, SDR SUD-EST) ainsi que la SOMIVAL qui ont une compétence spécifique dans le financement des entreprises vous permettront de trouver des procé-

dures de financement tout à fait adaptées à vos problèmes et à des taux préférentiels du type Leasing, Crédit-Bail, Prêt à long terme, ou Prêt hypothécaire.

Programme spécial de développement du Massif Central

Né en octobre 1975 d'une volonté conjointe du Gouvernement français et des responsables régionaux, le Programme spécial de développement du Massif Central, outre les moyens importants (près de 700 millions de francs) mis en œuvre pour développer les infrastructures de communication (routes, équipements ferroviaires, équipements aéronautiques), les activités productrices et le tourisme, doit contribuer à créer par toute une série de mesures adaptées, des conditions particulièrement favorables à l'implantation d'une entreprise industrielle.

La Politique de développement global mise en œuvre dans le cadre de ce Programme spécial de développement du Massif Central crée un environnement particulièrement favorable à l'industrialisation. Les aides publiques sont au taux le plus élevé.

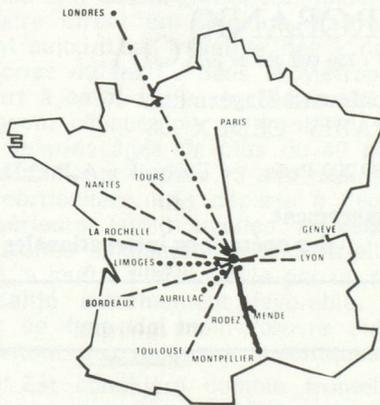
— La prime de développement régional prévue en faveur de la création et de la localisation des emplois dans un certain nombre de régions prioritaires est pour la majeure partie du Massif Central au taux maximum (25 000 F par emploi permanent en cas de création, dans la limite de 25 % de l'investissement).

— Les avantages fiscaux sont importants. Les entreprises peuvent bénéficier de l'exonération temporaire de la taxe professionnelle pour une durée ne pouvant excéder cinq ans de la réduction du droit de mutation sur les acquisitions immobilières ou les achats de fonds de commerce; les entreprises bénéficient aussi de l'amortissement exceptionnel de 25 % du coût des constructions neuves dès la première année, en sus de l'amortissement normal (5 %).

En 1976 choisir le Massif Central c'est tenter une expérience novatrice en bénéficiant d'un maximum de garanties et d'aides des pouvoirs publics.

UN BON CHOIX

POUR LES INVESTISSEURS...



LIGNES AÉRIENNES QUOTIDIENNES

CLERMONT-FERRAND ET SA RÉGION

à 50 minutes de GENÈVE (2 vols quotidiens)
plaque tournante aérienne et bientôt autoroutière
du Centre de la France

Un pôle d'attraction en rapide expansion avec l'aide du plan Massif-Central

PRIME TERTIAIRE à 20.000 F par emploi créé, taux maximum

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE — 63037 CLERMONT-FERRAND

Téléphone (73) 37-02-02 — Télex 390004 CHAMCOM CLEFD